

Fréquence des contacts des Franciliens de 50-70 ans avec leurs parents



© Matthias Lacombe - laurif

Au moment où la canicule a révélé la solitude de certaines personnes âgées, l'enquête «Biographies et entourage» permet d'étudier les relations qu'entretiennent les Franciliens de 50 à 70 ans avec leurs parents. Ces relations semblent être majoritairement entretenues par les femmes.

L'enquête «Biographies et entourage» a concerné, en Île-de-France, 2 830 personnes nées entre 1930 et 1950 et âgées de 50 à 70 ans. Au cours de cette prospection qui retrace leur parcours familial, résidentiel et professionnel, les enquêtés ont été également amenés à décrire la trajectoire de leurs parents, pour leur part nés entre 1846 et 1935. Date et lieu de naissance, résidences, activités et fréquence des contacts (éventuellement l'année de leur décès), toutes ces données permettent de mieux cerner les échanges entre ces deux générations¹.

Quant à l'analyse de la fréquence des contacts entre l'enquêté et ses parents, elle a été effectuée à partir des réponses à la question «quelle est la fréquence de vos contacts ?», ceux-ci n'étant pas restreints aux rencontres. Les enquêteurs avaient pour consigne de préciser que les contacts pouvaient être téléphoniques, manuscrits ou autres. On ne connaît donc pas la nature des contacts (s'ils sont visuels ou non), mais on sait le nombre de fois où l'enquêté et le parent ont été en relation.

Enquêté ayant encore au moins un parent vivant

| | Les deux parents vivants | Mère vivante | Père vivant | Au moins un parent vivant |
|-----------|--------------------------|--------------|-------------|---------------------------|
| 50-54 ans | 19,4 % | 36,9 % | 7,4 % | 63,7 % |
| 55-59 ans | 8,0 % | 29,0 % | 5,6 % | 42,6 % |
| 60-64 ans | 2,5 % | 20,3 % | 3,0 % | 25,8 % |
| 65-69 ans | 0,9 % | 12,0 % | 1,5 % | 14,4 % |

À partir de l'«Étude de l'histoire familiale», Insee.

1) Lorsque l'on analyse les relations entre des enquêtés ayant entre 50 et 70 ans et leurs parents, les personnes dont les enfants auraient été âgés de 50 à 70 ans à la date de l'enquête mais qui sont décédés, ne sont pas représentés dans l'enquête. Ceci biaiserait légèrement les résultats si cette sous-population était particulière du point de vue des relations parents-enfants. En revanche, les personnes qui n'ont pas eu de descendance et qui de fait ne sont pas concernées par les relations entre parents et enfants ne biaisent pas l'analyse.



Fréquence des contacts
des Franciliens de 50-70 ans
avec leurs parents

Un tiers de parents vivants, parmi eux deux tiers de mères

En raison de l'âge des enquêtés, nombreux sont ceux dont les parents étaient déjà décédés au moment de l'enquête. D'après les chiffres de l'«Étude de l'histoire familiale» associée au recensement de 1999 (ex-enquête Famille), l'ensemble de la population française âgée de plus de 55 ans a généralement perdu ses deux parents et pratiquement les trois quarts² des 50-54 ans, n'ont déjà plus leur père³.

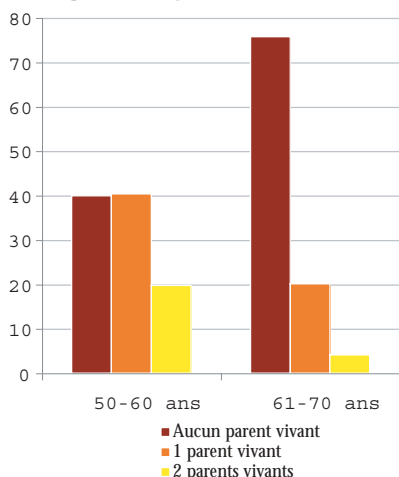
Pour les Franciliens enquêtés ici, plus de la moitié (53,8 %) ont perdu leurs deux parents.

Près d'un tiers (32,5 %) ont un parent encore vivant et dans plus de 80 % des cas, le parent vivant est leur mère. Seuls 14 % des enquêtés ont leurs deux parents vivants.

Dans cette enquête, pour près de 3 000 Franciliens enquêtés, 1 695 parents sont encore vivants.

Ils sont âgés de 82 ans en moyenne (65 ans pour la plus jeune et 106 ans pour la plus âgée). Ils correspondent à 1 308 enquêtés.

Proportion de parents vivants selon l'âge des enquêtés



Source : «Biographies et entourage», INED

Pour les enquêtés dont les deux parents sont en vie au moment de l'enquête, on peut se demander s'ils fréquentent différemment leur père et leur mère. Parmi les 387 enquêtés concernés, 314 soit plus des quatre cinquièmes ont déclaré la même fréquence de contacts pour leurs deux parents. Pour le cinquième restant, 78 % ont déclaré des contacts plus fréquents avec leur mère qu'avec leur père. Cela tient en partie au fait que leurs parents sont séparés, mais également que l'on «parle» plus souvent avec sa mère (au téléphone par exemple), même lorsque les parents vivent en couple. Ainsi, quand les relations avec les parents diffèrent, c'est avec la mère que les contacts sont les plus fréquents et avec le père qu'ils sont distendus⁴.

Des parents entourés et non isolés

L'évaluation que l'on peut faire de la fréquence moyenne des contacts entre ces deux générations indique des contacts bihebdomadaires. Mais il existe de fortes disparités : 13 % des enquêtés sont en contact quotidiennement avec leur(s) parent(s), 9 % n'en ont aucun. Géographiquement, on constate que les parents ne sont pas ou peu isolés. Les deux cinquièmes résident en Île-de-France au moment de l'enquête. Et si on compare le département de résidence du parent à celui de l'enquêté, ou de ses frères et sœurs, «seul» un quart des parents est isolé, c'est-à-dire ne réside pas dans le même département qu'un de ses enfants⁵.

2) Orphelins de père 36,9 % et orphelins de père et de mère 36,3 %, soit 73,2 %.

3) Monnier et Pennec, «Trois pour cent des 21 ans sont orphelins en France», Population & sociétés n°396, décembre 2003.

4) En conséquence, pour l'analyse de la fréquence des contacts, pour ceux qui déclarent une intensité de relation différente avec leur père et leur mère (environ 50 personnes), les contacts avec la mère ont été retenus.

5) «L'entourage des Franciliens de 50 à 70 ans séjournant au-delà des limites de la région», in Atlas des Franciliens, Tome 3 : Population et modes de vie, Laurif, Insee, 2003.

Fréquence des contacts :
part des enquêtés en contact avec
leur(s) parent(s) au moins une fois
par semaine (en %)

| | |
|---|------|
| Ensemble des enquêtés | 49 % |
| Quand l'enquêté : | |
| est une femme | 53 % |
| est un homme | 44 % |
| a entre 50 et 60 ans | 49 % |
| a entre 61 et 70 ans | 50 % |
| n'a que son père vivant | 33 % |
| n'a que sa mère vivante | 53 % |
| a ses deux parents vivants | 48 % |
| est français | 51 % |
| est étranger | 29 % |
| vit en couple | 48 % |
| ne vit pas en couple | 55 % |
| a des revenus inférieurs à 1 677 € net au sein du ménage dans lequel il vit | 43 % |
| a des revenus compris entre 1 677 € et 3 050 € net au sein du ménage dans lequel il vit | 45 % |
| a des revenus supérieur à 3 050 € net au sein du ménage dans lequel il vit | 56 % |
| a un père agriculteur, artisan, commerçant ou chef d'entreprise | 47 % |
| a un père cadre | 52 % |
| a un père profession intermédiaire | 56 % |
| a un père employé | 59 % |
| a un père ouvrier | 50 % |
| est actif | 48 % |
| est inactif | 51 % |
| Quand le parent a un indicateur d'entourage* : | |
| compris entre 0 et 2 personnes | 47 % |
| compris entre 2 et 4 personnes | 59 % |
| compris entre 4 et 6 personnes | 44 % |
| supérieur à 6 personnes | 33 % |
| Quand le parent réside : | |
| en Île-de-France | 76 % |
| en province | 57 % |
| à l'étranger | 18 % |

* L'indicateur d'entourage comptabilise le conjoint et les enfants, dont l'enquêté.

Source : «Biographies et entourage», INED

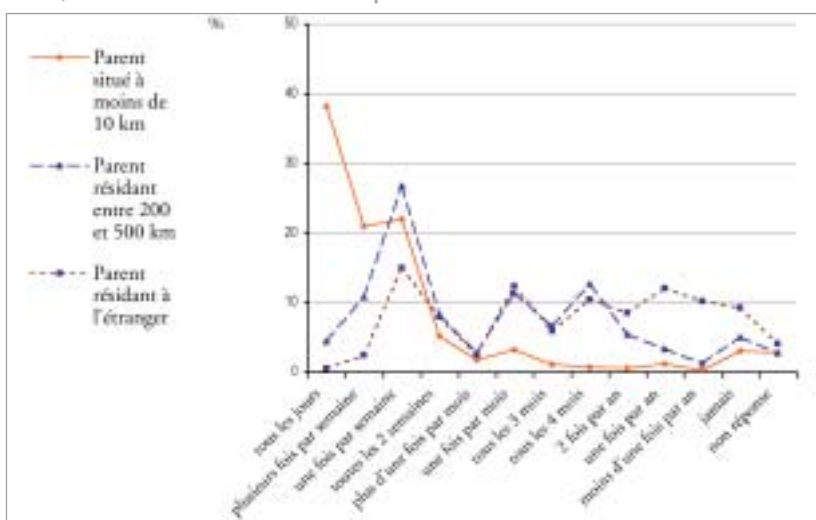
Les relations enfant-parent : une affaire de femmes ?

Les femmes, que ce soient les femmes enquêtées ou les mères des enquêtés, sont davantage en contact avec leur ascendant(e) ou descendant(es) que les hommes. Toutes choses égales par ailleurs, les enquêtés hommes ont une chance plus faible d'être en contact avec leur(s) parent(s), au moins une fois par semaine, que les enquêtées femmes. Mais lorsqu'on regarde les réponses apportées à la question « Quel est le nombre de personnes dont vous vous sentez proches et qui sont ces personnes ? », on constate que la part des pères ou mères considérés comme proches par rapport à la part des pères ou mères vivants est à peu près identique : 51 % des enquêtés dont la mère est vivante la considère comme proche, 44 % pour les pères. Et lorsque l'enquêté est enfant unique, il n'y a pas de différences significatives selon le sexe dans la fréquence des contacts avec le parent vivant. Malheureusement, on ne dispose pas de l'information sur la fréquence des contacts de tous les membres de la fratrie. Par conséquent, il est impossible de comparer les différentes fréquentations d'un même parent par ses différents enfants.

Des contacts plus fréquents avec des parents résidant à proximité ?

La fréquence des contacts ne résulte pas directement de la proximité géographique. En observant le graphique, on constate qu'au-delà d'un rythme hebdomadaire, la distance ne semble plus jouer un rôle majeur sur les contacts entre les

Fréquence des contacts, sur une année, entre un enquêté et son père ou sa mère, selon le lieu de résidence du parent*



Source : « Biographies et entourage », INED
* Pour l'analyse, l'ensemble de l'échelle des distances a été pris en compte, néanmoins afin de clarifier la lecture du graphique, seules les trois courbes les plus représentatives ont été conservées.

enquêtés et leurs parents. Ceux qui déclarent des contacts toutes les deux semaines, tous les mois ou tous les quatre mois, sont aussi nombreux à résider entre 200 et 500 km. Il en est de même pour les enquêtés dont les parents résident à l'étranger.

Cependant la proximité entre la résidence des parents et des enfants a une influence déterminante sur leur relation, en facilitant les contacts quotidiens ou hebdomadaires : 38 % des enquêtés qui résident à moins de 10 km d'un parent sont en contact quotidiennement, contre 5 % des enquêtés qui résident entre 200 et 500 km d'un parent.

Pour ce qui est du lieu de résidence des parents des enquêtés franciliens à la date de l'enquête, on observe l'attrait des régions du Sud et du soleil : les parents vivants au moment de l'enquête sont respectivement 1 % et 1,7 % à être nés dans les régions PACA et Languedoc Roussillon. Au moment de l'enquête, leur proportion a doublé dans ces régions (respectivement 3,5 % et 2,4 %).

Enquêté vivant seul ou entourage restreint du parent favorisent aussi les contacts

D'autres facteurs influent également sur la fréquence des contacts enfant-parent. La taille de l'entourage, que ce soit de l'enquêté ou du parent modifie les contacts. Pour les parents, la présence du conjoint et le nombre d'enfants (dont l'enquêté fait partie) joue un rôle significatif. Plus cet entourage est restreint, plus l'enquêté et le parent sont fréquemment en contact. Toutes choses égales par ailleurs, les parents, qui ont entre deux et quatre personnes dans leur entourage, ont une chance plus élevée d'être en contact avec l'enquêté au moins une fois par semaine que ceux qui ont entre quatre et six personnes dans leur entourage. L'attention portée au(x) parent(s) se répartit entre les enfants et diffère si les parents sont encore en couple. L'entourage des enquêtés influe aussi sur la fréquence des

Fréquence des contacts
des Franciliens de 50-70 ans
avec leurs parents

contacts. Si l'on définit l'entourage des enquêtés comme l'ensemble de ses frères et sœurs, de son ou ses conjoint(s) et de leurs parents, et enfin de ses enfants, l'entourage est composé, en moyenne de sept à huit personnes. La fréquence des contacts avec les parents varie en fonction de la taille de l'entourage de l'enquêté : ceux dont l'entourage est inférieur à cinq personnes sont en contact près de deux fois par semaine avec leur(s) parent(s), deux fois plus que ceux dont l'entourage est compris entre 10 et 15 personnes. Lorsque l'entourage est plus large, la probabilité d'enquêter l'enfant qui est le plus en contact avec ses parents est plus faible que pour ceux dont l'entourage est restreint. Du point de vue de la composition de l'entourage, ce n'est pas le nombre d'enfants des enquêtés ni la présence de la belle-famille qui influent sur la fréquence des contacts, mais plutôt le nombre des frères et sœurs de l'enquêté ce qui confirme la pratique d'une répartition des rôles dans la fratrie vis à vis des parents âgés.

Le mode de vie de l'enquêté influe également : les enquêtés qui ne vivent pas en couple ont une chance plus élevée d'être en contact avec leur(s) parent(s) au moins une fois par semaine que ceux qui vivent en couple. Enfin, les revenus du ménage de l'enquêté semblent aussi influencer la fréquence des contacts. Les enquêtés appartenant à un ménage dont les revenus sont importants (supérieurs à 5 335 € net) ont une chance plus élevée d'être en contact avec leur(s) parent(s) que les enquêtés vivant dans un ménage où les revenus sont compris entre 2 285 € et 3 050 €.

Répartition et âge des enquêtés selon le nombre de parents vivants

| Nombre de parents vivants | Nombre d'enquêtés | % | Âge moyen des enquêtés | Nombre de parents concernés homme | Nombre de parents concernés femme | Âge moyen des parents |
|---------------------------|-------------------|------|------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------|
| Aucun | 1 522 | 53,8 | 61,2 | - | - | - |
| Le père | 171 | 6,0 | 57,1 | 171 | - | 84,7 |
| La mère | 750 | 26,5 | 56,7 | - | 750 | 82,7 |
| Les deux parents | 387 | 13,7 | 54,9 | 387 | 387 | 80,6 |
| Total | 2 830 | 100 | 58,9 | 558 | 1 137 | 82,0 |

Source : «Biographies et entourage», INED

Le cas particulier des enquêtés résidant avec leur(s) parent(s)...

La co-résidence, c'est-à-dire le fait de résider sous le même toit que son père ou sa mère, est marginale. Elle concerne malgré tout 2,4 % des parents vivants (41 des 1 695 parents vivants). Dans la plupart des cas, il s'agit d'un parent qui n'a plus de conjoint (seuls trois enquêtés vivent avec leur père et leur mère) et le plus souvent de la mère (dans 75 % des cas). L'enquêté qui co-réside avec ses parents les accueille ou en est l'hôte ; il n'est plus en couple dans 60 % des cas. Ce mode de vie est marqué par une sur-représentation des ouvriers. D'une part, 28 % des enquêtés co-résidant étaient ouvriers, d'autre part 47 % des pères co-résidant ou bien le mari des mères corésidentes étaient ouvriers.

En guise de conclusion, on retiendra comme fréquents les contacts des Franciliens de 50 à 70 ans avec leurs parents. Les relations sont maintenues et fréquentes y compris à distance : 80 % des enquêtés prennent des nouvelles au moins une fois par mois. Il ressort également de nos analyses que l'attention portée aux parents est répartie entre les enfants. Et si, le fait d'être ou non en couple influe sur la relation, le nombre d'enfants n'intervient pas dans la relation parents-enfants. Ceci étant, la

description des situations de co-résidence met plutôt l'accent sur le statut particulier des rapports entre parent(s) âgé(s) et enfants célibataires ou veufs.

«Biographies et entourage»

L'enquête a reçu le soutien financier de la Caisse nationale d'Allocations familiales (CNAF), de la Caisse nationale d'Assurance vieillesse (CNAV), de la Direction de la population et des migrations (DPM), de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), de la Direction régionale de l'Équipement d'Île-de-France (DREIF), de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France (IAURIF), de l'Observatoire du Développement économique parisien (ODEP - Mairie de Paris), de la Régie autonome des Transports parisiens (RATP) et du ministère de la Recherche (Action concertée incitative ville).

Pour en savoir plus :

Attias-Donfut C. (sous sa direction et avec la collaboration de Rozenkier A.), «Les solidarités entre générations», *Vieillesse, Familles, État*, 1995

Désesquelles A. et Brouard N., «Le réseau familial des personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile ou en institution», *Population*, n°2, 2003

Delbès C. et Gaymu J., «La retraite quinze ans après», *Cahiers de l'Ined*, n°154, 2004